



F.S.U.

ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN

ÉLECTIONS
PROFESSIONNELLES
2018

CT
COMITÉ
TECHNIQUE

LA FSU TERRITORIALE

ENGAGÉ-E-S AU QUOTIDIEN À VOS CÔTÉS

**Voter FSU c'est choisir
l'efficacité et l'indépendance:
la FSU avec un «U»
comme utile!**

LA CONNAISSANCE DE NOS DROITS est nécessaire pour défendre nos conditions de travail et de rémunération. Elle est indispensable pour ne pas dépendre des décisions parfois contestables de l'administration. Elle est décisive pour pouvoir exercer nos métiers de façon digne. C'est aussi un outil pour plus d'égalité et de fraternité, c'est-à-dire plus de solidarité. C'est pourquoi nous publions et diffusons gratuitement un *Guide des Carrières* également accessible à tous sur notre site snuter-fsu.fr.

CE QUI EST PRIS N'EST PLUS A PRENDRE! La priorité c'est l'emploi, les salaires, la protection sociale et les conditions de travail. C'est ce que nous avons défendu dans le cadre de l'accord Parcours Professionnels Carrières Rémunérations (PPCR) qui contient un certain nombre d'avancées. C'est un premier pas : mais ce n'est pas encore suffisant.



moi c'est tout vu : 
je vote FSU



LA FSU TERRITORIALE A OBTENU que chaque agent puisse bénéficier d'une revalorisation de sa carrière et de son traitement. Si nous avons dénoncé les insuffisances de certaines mesures, l'urgence que représentent l'amélioration du pouvoir d'achat et une meilleure reconnaissance de nos qualifications et de notre travail est notre priorité syndicale.

Il faut cesser de considérer les personnels et les services publics comme des variables d'ajustement pour réaliser des économies budgétaires. Nous devons disposer des moyens nécessaires pour exercer nos missions et assurer un service public de qualité.

**NOUS AVONS DES DROITS:
FAISONS LES RESPECTER!**



IL N'EST PAS ACCEPTABLE :

- que les services publics territoriaux et les agents continuent d'être aussi mal traités ;
- que le gouvernement envisage la suppression de 120000 emplois dans la Fonction publique dont 70000 dans la Territoriale ;
- que nos garanties statutaires soient remises en cause et que se généralise le recours aux contractuels ;
- que leurs pertes de pouvoir d'achat fassent des territoriaux les salarié-e-s les plus mal rémunéré-e-s en France ;
- que les déroulements de carrière soient aussi chaotiques et laissés au bon vouloir des employeurs ;
- que certains employeurs territoriaux continuent de précariser les emplois des contractuels au mépris de la législation en vigueur ;
- que les inégalités flagrantes de traitement perdurent entre les filières, en particulier au détriment des femmes ;
- qu'il y ait tant de différences entre les situations des agents (discipline, avancement, promotion, régime indemnitaire...) au seul motif que : « C'est le Maire ou le Président qui décide... ».

ATTENTION
ceci n'est pas un
bulletin de vote FSU.
Le vote se fait par liste
entière, sans rayer
de nom.

La FSU Territoriale combat toutes ces situations

AVEC LA FSU TERRITORIALE, JE SUIS POUR...

■ ■ ■ ► **L'Augmentation du pouvoir d'achat** : un salaire minimum de 1 800 euros nets mensuels, l'attribution de 50 points d'indice pour toutes et tous et une augmentation générale des traitements par le dégel de la valeur du point d'indice.

■ ■ ■ ► **L'Amélioration des conditions de travail** : stress, productivité, harcèlement, risques psycho-sociaux, évaluation, objectifs... Les agent-e-s publics sont de plus en plus confronté-e-s à une dégradation des collectifs de travail et de leur état de santé. La FSU s'oppose au projet du gouvernement de supprimer les CHSCT et revendique au contraire l'accroissement du rôle et des capacités d'intervention des élu-e-s CHSCT : la santé avant tout !

■ ■ ■ ► **La Lutte contre la précarité des emplois** : la part de l'emploi précaire dans la FPT ne cesse d'augmenter et représente au total 25 % des effectifs : c'est inacceptable ! La FSU revendique un plan de titularisation, un meilleur encadrement du recrutement et la création dans les centres de gestion d'un service assurant les remplacements des postes vacants par des personnels statutaires.

■ ■ ■ ► **La Défense des services publics** : des services de qualité qui garantissent l'égalité des droits sur l'ensemble du territoire et la cohésion sociale. Cela n'est possible que par une politique ambitieuse d'emplois publics, *a contrario* des orientations contenues dans le rapport CAP 2022.

LE 6 DÉCEMBRE 2018



Carrières...

Conditions de travail...

Protection sociale...

Retraite...

Pouvoir d'achat...

**VOUS
DÉFENDRE
EST NOTRE
COMBAT !**

JE VOTE **FSU.**